

2026

Rapport Budget Primitif



CCAS DE BEAUGENCY



Table des matières

Préambule.....	2
I : SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3
A) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	3
1. Analyse du chapitre 011 :.....	3
2. Analyse du chapitre 012 :.....	4
3. Analyse du chapitre 65 et 68 :.....	5
B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	6
Analyse des recettes de fonctionnement :.....	6
II : SECTION INVESTISSEMENT.....	8
A) DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	8
Analyse des dépenses d'investissement :.....	8
B) RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	9
Analyse des recettes d'investissement :.....	10
Conclusion :.....	10

Préambule

Conformément à la législation, le débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 24 novembre 2025.

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes ou de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

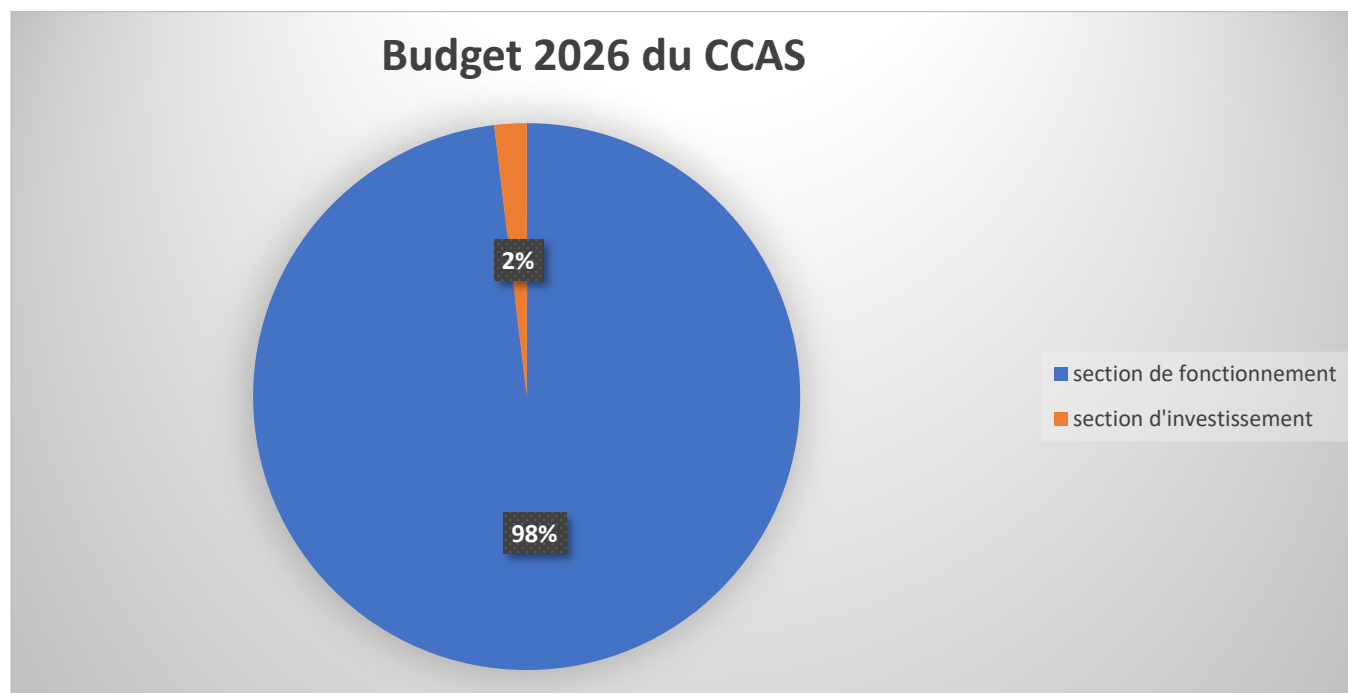
Ce budget, bâti sur la base de données connues au jour de son adoption, ou simulations faites sur les ressources et dotations que le CCAS percevrait en 2026, compte-tenu des dispositions contenues dans la loi de finances pour 2026, pourra être complété par des décisions budgétaires modificatives afin de mettre en œuvre les politiques publiques ultérieurement définies.

Les objectifs présentés lors du débat d'orientations budgétaires du 24 novembre 2025 se traduisent dans la construction du Budget Primitif de 2026, à savoir :

- Maitrise des dépenses de fonctionnement
- Réflexion sur quelques investissements, l'Agora étant récent

Le budget principal 2026 s'élève à 422 005 € et se répartit entre :

- La section de fonctionnement pour 414 005 €
- La section d'investissement pour 8 000 €



Chapitres	Dépenses	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
023	Virement à la section de fonctionnement	4 350,00 €	0,00 €
011	Charges à caractère général	17 550,00 €	19 800,00 €
012	Charges de personnel	355 620,00 €	375 200,00 €
65	Autres charges de gestion courante	18 365,00 €	12 005,00 €
042	Dotations aux amortissements	5 300,00 €	7 000,00 €
TOTAL		401 185 €	414 005 €
Chapitres	Recettes	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
013	Remboursements charges de personnel	1 000 €	6 000 €
70	Ventes de produits fabriqués et prestations de service	11 500 €	11 500 €
74	Dotations, subventions et participations	388 685 €	396 505 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €
TOTAL		401 185 €	414 005 €

A) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. Analyse du chapitre 011 :

Nature et Sous Rubrique	Libellé	BP 2025	BTOTAL	BP 2026	Evolution en %
023 420	PAS D'ANTENNE	4 350	4 350	0	
	Total virement			0	
60622 420	CARBURANTS	600	600	600	0%
60623 441	ALIMENTATION	600	4 600	600	0%
60628 441	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 000	2 000	3 000	50%
611 420	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	6 000	14 000	8 000	33%
6156 420	MAINTENANCE	2 950	2 950	3 000	2%
6184 420	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000	3 000	1 500	-25%
6232 4238	FETES ET CEREMONIES	500	500	500	0%
6236 441	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	1 500	6 500	1 000	-33%
6247 4238	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	250	250	250	0%
6251 420	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	300	300	500	67%
6262 420	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500	500	500	0%
6281 420	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	350	350	350	0%
	Total Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 550	35 550	19 800	13%

L'analyse du chapitre 011 :

Le budget 2026 pour le chapitre 011 est en évolution de 13 % sur celui de 2025.

Les principales évolutions se situent :

- Sur le compte 60628 fournitures pour le labo des possibles qui passe de 2 000 € à 3 000 €.
- Le compte 611 qui permet de payer le Délégué aux protections des données, le parapheur électronique et des prestations liées à l'organisation des rendez-vous de l'emploi, du salon des seniors...

Sur 2026, nous devons solliciter un prestataire pour réaliser les Analyses des Besoins Sociaux qui sont une obligation pour les CCAS. Cet outil permet de faire un diagnostic du territoire et d'appuyer ou d'axer certaines politiques publiques. Au moment de l'affectation des résultats, une partie de l'excédent y sera consacré pour les financer.

Des dépenses sur le chapitre 011 maîtrisées et qui demeurent très faibles malgré les nombreuses activités du centre social.

2. Analyse du chapitre 012 :

Chapitre 012 charges de personnel						
Nature et Sous Rubrique	Libellé	BP 2025	BTOTAL	BP 2026	Évolution en %	
6215 420	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	65 000	65 000	71 000	9%	
6218 420	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	4 000	4 000	2 000	-50%	
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	850	850	850	0%	
6336 420	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	3 600	3 600	3 000	-17%	
64111 420	REMUNERATION PRINCIPALE	109 000	114 611	138 500	27%	
64112 441	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	2 400	2 400	2 550	6%	
64118 441	AUTRES INDEMNITES	21 000	21 000	25 000	19%	
64131 4238	PAS D'ANTENNE	60 000	60 000	30 000	-50%	
64132 424	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	800	800	0	-100%	
6451 4238	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	33 500	33 500	28 500	-15%	
6453 420	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	38 600	42 762	54 500	41%	
6454 4238	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	2 300	2 300	1 100	-52%	
6455 420	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	11 000	11 000	13 500	23%	
6458 424	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0	0	1 000		
6474 420	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	3 000	3 000	3 000	0%	
6475 420	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	570	570	700	23%	
6488 424	PAS D'ANTENNE	0	0	0		
	Total Chapitre 012 CHARGES DE PERSONNEL	355 620	365 393	375 200	6%	

Pour l'année 2026, le budget sera de 375 200 € soit une augmentation de 6 % par rapport au budget 2025.

Le compte 6215 sera en augmentation. Pour rappel, il correspond aux remboursements des mises à disposition du personnel par la ville et prend en compte la revalorisation du point d'indice et les éventuels avancements.

Sur l'année 2026, l'augmentation sur ce compte correspond au remboursement de la mise à disposition de l'agent ASVP pour assurer le transport des personnes âgées dans le cadre du transport solidaire.

La répartition sur le compte 6215 est la suivante :

- Une partie du salaire de l'assistante de direction et du directeur de pôle eux-mêmes rattachés à la Ville.
- Le coût des services support de la Ville (Finances, Archives, informatique, Communication, Ressources Humaines et administration générale) pour les travaux réalisés pour le CCAS.
- Le coût de l'ASVP pour le transport solidaire

Ainsi, le montant global au budget primitif 2026 sera de 71 000 € pour le compte 6215.

Sur 2026, le salaire d'un agent du labo des possibles sera transféré sur le compte 64111 (titulaires) car l'agent a été stagiairisé ce qui explique l'évolution sur ce compte.

Le compte 6218 correspond aux intervenants dans le cadre des activités du service retraités.

Les comptes 64112 et 64118 qui correspondent aux primes et régimes indemnitaires des titulaires seront de 2 550 € et 25 000 € pour 2026.

Le compte 64131 (contractuels) sera sur 2026 de 30 000 € et correspond au salaire du travailleur social contractuel présent sur le CCAS ainsi qu'à l'intervenant gym pour les retraités. Il est en diminution car l'agent stagiairisé n'apparaît plus sur cette ligne.

Les comptes relatifs aux charges des contractuels seront donc en diminution et les charges liées aux titulaires seront en augmentation par rapport au mouvement d'un agent comme cela a été évoqué.

Le compte 6455 correspond à la cotisation de l'assurance statutaire, responsabilité civile, arrêts de travail... et il sera inscrit un montant de 13 500 €.

Le compte 6474 correspondant au coût du CNAS sera maintenu à 3 000 €.

3. Analyse du chapitre 65 et 68 :

		Chapitre 65 AIDES			
Nature et Sous Rubrique	Libellé	BP 2025	BTOTAL	BP 2026	Évolution en %
6562 420	AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	10 000	15 000	10 000	0%
65733 443	DEPARTEMENTS	4 600	4 600	1 000	-78%
65748 444	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	3 760	3 760	1 000	-73%
65888 420	AUTRES	5	5	5	0%
	TOTAL 65	18 365	23 365	12 005	
6811 420	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	5 300	5 300	7 000	32%
	Total 042	5 300	5 300	7 000	32%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 665	28 665	19 005	-20%

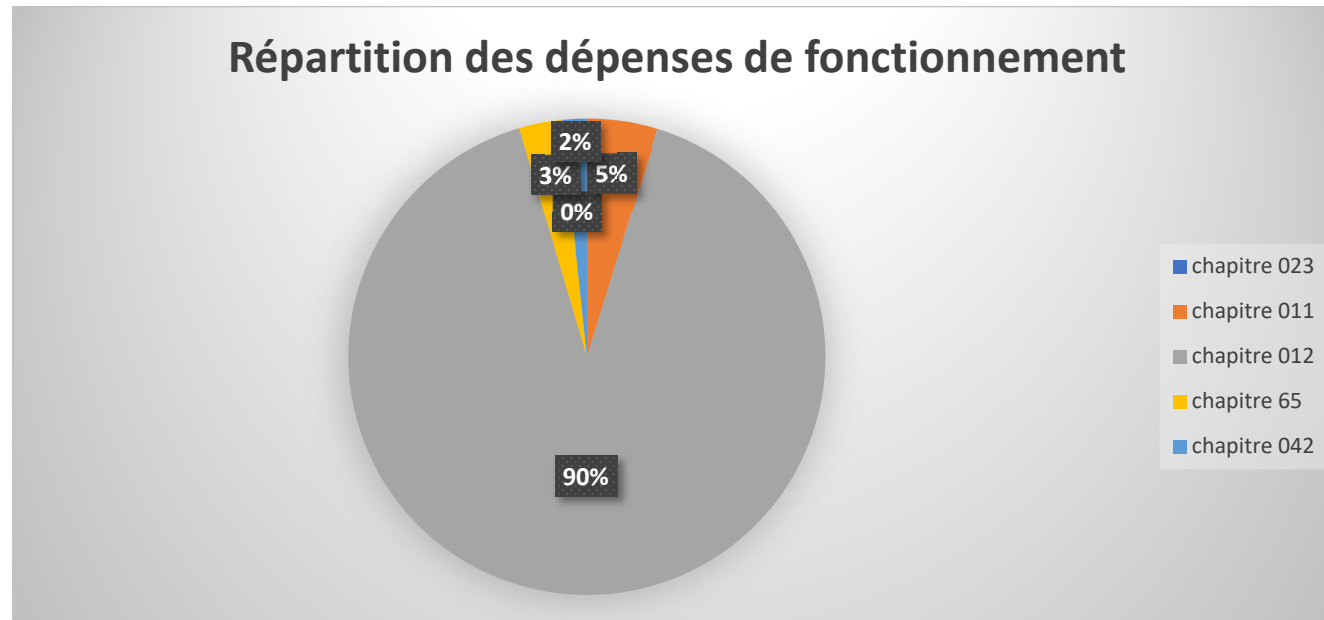
Les aides (6562) sont maintenues à hauteur de 10 000 € ce qui représentent les différentes aides sollicitées par les administrés (énergie, permis jeune, restauration...). Il faut remercier le Secours Catholique et le Secours Populaire qui concourent aux financements des aides. A chaque commission, ils participent aux co-financements des aides.

Sur l'exercice 2026, il y aura sur le compte 6573 (subventions de fonctionnement aux organismes publics) l'adhésion auprès du FUL pour le Conseil Départemental diminuée à 1 000 € et la Mission Locale diminuée à 1 000 €. Ces montants sont en baisse car nous ne bénéficions pas souvent de la possibilité de saisir le FUL pour les dossiers présentés lors de

la commission permanente et pour la mission locale, notre agent sur l'emploi couvre une partie de leurs missions et nous leur mettons à disposition une salle gratuitement.

L'amortissement du matériel informatique, divers achats en investissement viendront dorénavant depuis le passage à la M57, impacter sur l'année en cours ce compte selon la méthode du prorata temporis. Le montant prévu sur 2026 sera de 7 000 €.

	BP 2025	BP 2026	Evolution
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	396 835	414 005	4 %



B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature et Sous Rubrique	Libellé	BP 2025	BTOTAL	BP 2026	Évolution en %
002 420	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	32 773	0	
6419 420	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	0	0	5 000	
6459 420	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	1 000	1 000	1 000	0%
70872 420	PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES	10 000	10 000	9 000	-10%
7088 4238	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET	1 500	1 500	2 500	67%
7473 424	DEPARTEMENTS	20 000	20 000	0	-100%
7474 420	COMMUNES	278 685	278 685	301 505	8%
748 441	COMPENSATIONS, ATTRIBUTIONS ET AUTRES PARTICIPATION	90 000	90 000	95 000	6%
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			0	
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	401 185	433 958	414 005	3%

Analyse des recettes de fonctionnement :

Cette section est essentiellement alimentée par la subvention d'équilibre versée par la ville et par la CAF.

Le compte 6419 remboursement sur rémunération du personnel sera provisionné à hauteur de 5 000 € au regard des budgets précédents.

Sur le compte 6459 correspondant à la compensation du supplément familial, la somme sera maintenue à 1 000 €.

Le compte 70872 correspond aux remboursements de la résidence autonomie (contrat Vivinter et CNAS) et estimé à 9 000 €.

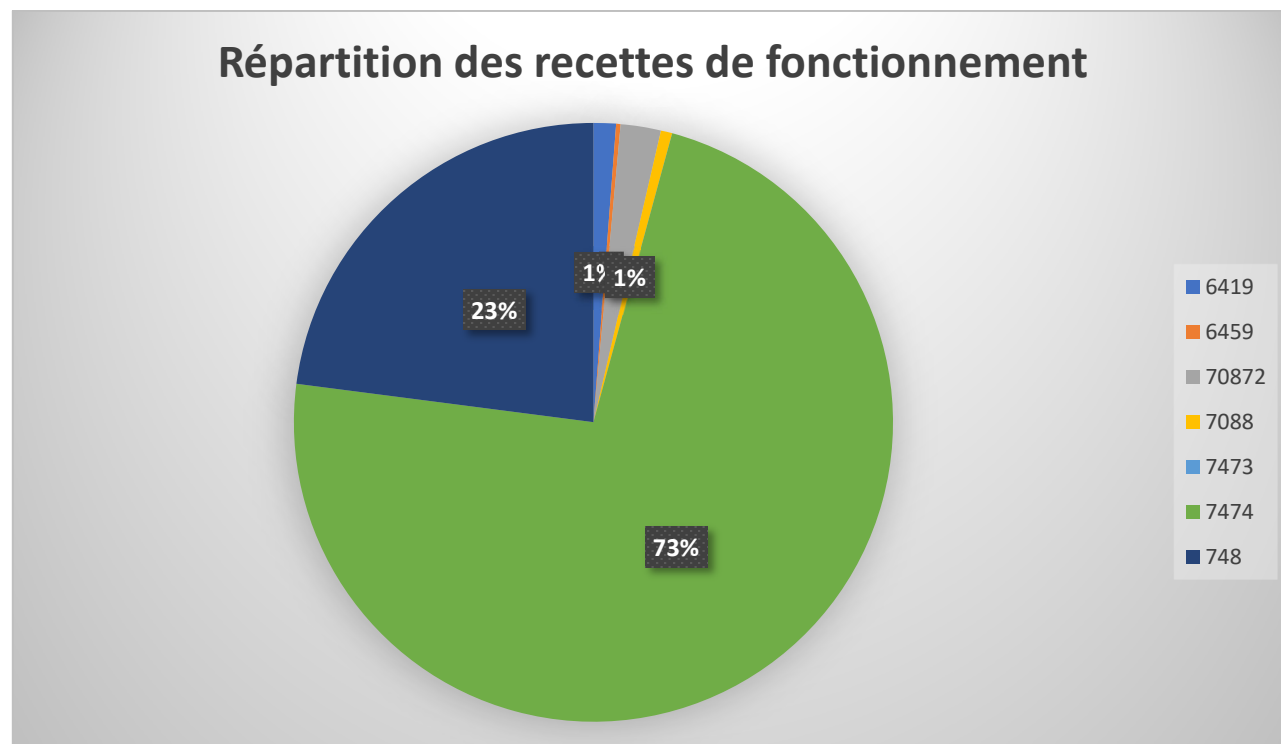
Le compte 7088 correspond à une estimation des recettes des ateliers du service retraités pour un montant de 2 500 €.

Le compte 7473 correspond au suivi des situations RSA. Le Conseil Départemental pour des raisons budgétaires a décidé de reprendre en direct le suivi des RSA et donc de ne plus compenser financièrement les CCAS, le montant sera donc à 0 € pour 2026.

Le compte 7474 correspond à la subvention de la commune et sera en augmentation de 8 % soit un montant de 301 505 €.

Enfin, la subvention de la CAF sur le compte 748 sera estimée à 95 000 € pour le centre social.

Ainsi, les recettes pour 2025 seraient de 414 005 €.



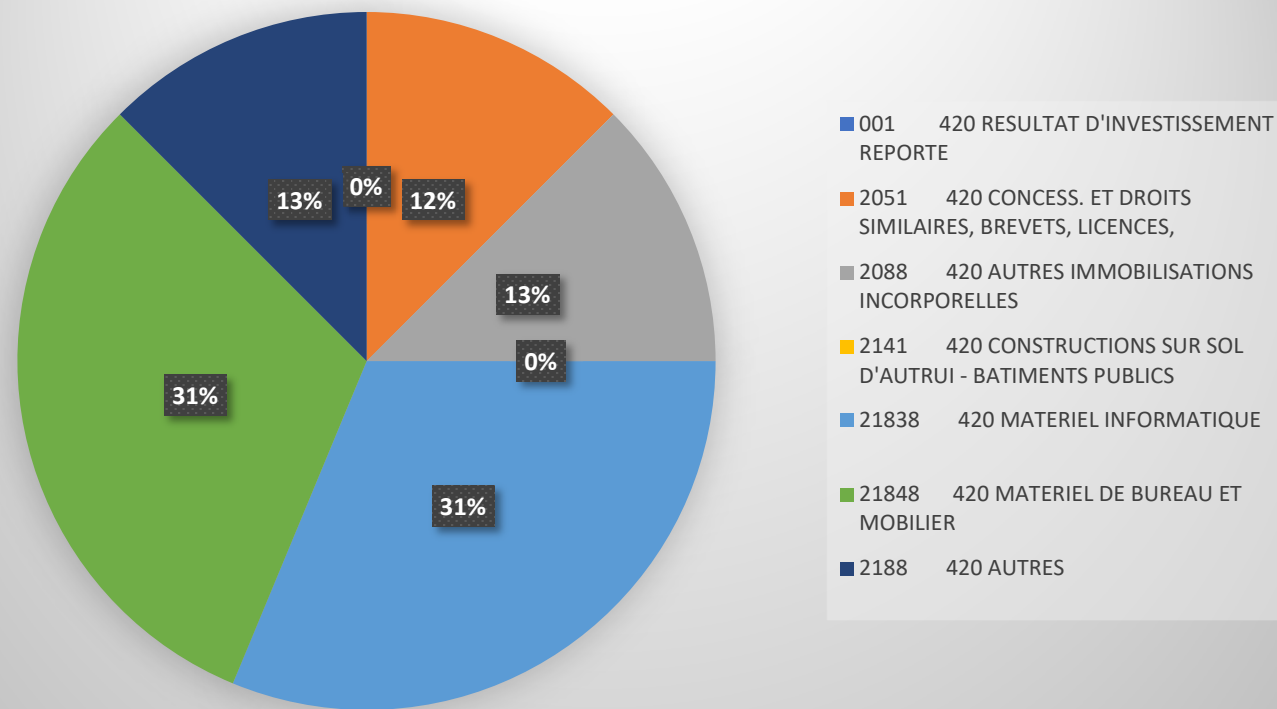
DEPENSES	CHAPITRES		Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500 €	2 000 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 650 €	6 000 €
	TOTAL		12 150 €	8 000 €
RECETTES	CHAPITRES		Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
	O21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 350 €	
	10	DOTATIONS, FONDS ET RESERVES		1 000 €
	13	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 500 €	
	O40	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	5 300 €	7 000 €
	TOTAL		12 150 €	8 000 €

A) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Nature et Sous Rubrique		Libellé	BP 2025	BTOTAL	BP 2026	Évolution en %
001	420	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0	
2051	420	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES,	500	1 000	1 000	100%
2088	420	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	500	1 000	
2141	420	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - BATIMENTS PUBLICS	6 100	6 100	0	-100%
21838	420	MATERIEL INFORMATIQUE	2 200	2 200	2 500	14%
21848	420	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 500	2 500	2 500	0%
2188	420	AUTRES	850	2 249	1 000	18%
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	12 150	14 549	8 000	-34%

Analyse des dépenses d'investissement :

Répartition des dépenses d'investissement sur 2026



Le budget d'investissement du CCAS est faible, il comporte le renouvellement du parc informatique avec les licences au 2051, les PC au 21838 pour respectivement 1 000 € et 2 500 €.

L'aménagement de la cuisine sera reporté, la subvention étant arrivée à échéance, il faudra faire à nouveau une demande de subvention et inscrire si besoin les crédits lors de l'affectation des résultats.

Pour le reste, il sera inscrit 2 500€ au compte 21848 pour du mobilier et 1 000 € sur divers matériels.

Le total du budget d'investissement en dépenses sera sur 2026 de 8 000 €.

B) RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature et Sous Rubrique	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	Libellé	BP 2025	BTOTAL	BP 2026	Évolution en %
oo1	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		2 399	0	
021 420	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	4 350	4 350	0	-100%
10222	F.C.T.V.A.			1 000	
1321 441	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 500	2 500	0	-100%
2805 420	CONCES. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, DRO	550	550	4 500	718%
28141 420	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI-BATIMENTS PUBLICS	300	300		-100%
281838 420	MATERIEL INFORMATIQUE	3 500	3 500	1 000	-71%
281848 420	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	500	500	1 000	100%
28188 420	AUTRES	450	450	500	11%
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	12 150	14 549	8 000	-34%

Analyse des recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'articulent autour du compte 10222 pour 1 000 € correspondant aux remboursements de la FCTVA et les comptes 28... correspondent aux amortissements qui représenteront sur 2026 une estimation de 7 000 €. Pour rappel, sur 2026 avec la nomenclature M57, les amortissements se feront au prorata temporis.

Ainsi, les recettes d'investissement s'élèveront pour 2026 à 8 000 €.

Conclusion :

Depuis plusieurs années, le budget du CCAS augmente. Cette évolution est liée à la rénovation de l'Agora et au souhait d'affirmer une politique sociale engagée.

Le développement de France services nécessite aussi la présence de personnel qualifié en nombre suffisant pour assurer des missions de qualité et afin de répondre aux attentes de la préfecture.

Depuis la reprise de la gestion des suivis RSA par le CCAS, le constat était quelque peu affligeant car des personnes n'avaient pas été reçues par un travailleur social depuis plusieurs années. Depuis, par un grand professionnalisme orchestré par nos travailleurs sociaux, un lien de confiance s'est créé et des démarches pour certaines personnes ont été engagées. De plus, d'autres accompagnements ou aides avaient pu être étayés. La crainte de l'arrêt du financement est de continuer de recevoir ces personnes sans pouvoir leur donner une réponse et une solution...

Cela nécessite d'engager une réflexion sur la manière d'organiser et structurer notre CCAS.

Cela nécessitera de se positionner sur des choix à opérer permettant de continuer d'accueillir les administrés et de pouvoir les orienter vers un travailleur social. Le rapport du CCAS accompagné des ABS viendront mettre en lumière une précarité grandissante chez certains qui conséquemment nécessiteront une écoute, un soutien et un accompagnement.

Grâce au soutien des équipes municipales, le CCAS développe son rayonnement et est reconnu. Des travailleurs sociaux du Loir et Cher ont récemment été reçus à l'Agora. Ils avaient entendu parler du CCAS de Beaugency et de l'Agora. C'est une fierté pour les agents et aussi pour les élus.

La maison de Services au Public devenue France Services s'est développée avec dès 2026 deux agents à temps complet.

Du temps d'accueil inconditionnel a été ajouté pour des travailleurs sociaux. Le CCAS dispose d'un professionnel dédié en partie aux logements sociaux et d'un agent sur l'accompagnement autour de l'emploi, de la formation, d'un centre social et une agence postale communale.

L'examen des financements d'un CCAS montre à l'évidence que bien qu'autonome juridiquement, il dépend étroitement de la commune dont il constitue l'outil social. Il vote son budget mais ce dernier est fortement tributaire de la subvention communale.

A ce jour, les services proposés aux usagers sont gratuits, la seule contribution encaissée concerne les participations des retraités aux ateliers et au forfait annuel pour le transport solidaire mais cela ne représente qu'une très faible participation.

Nous ne constatons pas à ce jour d'augmentation substantielle des demandes d'aides nonobstant la situation économique que nous traversons mais il est évident que nous pourrions avoir un budget dédié aux aides bien plus conséquent. Cela est lié à la présence de travailleurs sociaux qui accompagnent et réorientent de nombreuses demandes.

Nous pouvons aussi féliciter l'équipe de professionnels qui œuvrent avec bienveillance, professionnalisme au quotidien. Le CCAS de Beaugency et France Services sont très souvent cités comme des lieux d'accueils reconnus. Nous

pouvons être fiers de la manière dont les administrés sont accueillis et accompagnés à la ville de Beaugency. vraie richesse.

Projets sur 2026 :

Le labo des possibles continuera à proposer des actions et des projets visant à renforcer la cohésion sociale et la solidarité au sein de la ville. Un accent a été mis sur la parentalité et continuera en ce sens avec une partie des heures d'un agent dédiée à des missions autour du Service Public de la Petite Enfance.

Des ateliers numériques pour les seniors seront mis en place en début d'année pour les seniors et les publics précaires.

Des ateliers « Bienvenue à la retraite » seront conduits en 2026.

Les rendez-vous de l'emploi seront organisés à Beaugency au complexe Alain Jarsaillon le 31 mars 2026.

Proposé par le CCAS et avec l'accompagnement du conseil des seniors, un forum a été organisé en 2025. Au vu de la satisfaction des participants tant professionnels que visiteurs, il sera envisagé d'organiser une deuxième édition.

Enfin tous les agents du CCAS et du Centre social continueront d'apporter la plus grande qualité d'écoute et d'accompagnement aux administrés.